

SPECTACLE DE NOËL

Déroulement – Décembre 2023

Pavillon des Arts de la scène du Collège Saint-Paul de Varennes

L'information complète du spectacle est en tout temps disponible sur notre site internet:

www.studiosylviefalardeau.co/spectacles

GÉNÉRALE

La générale est une pratique sur scène pour préparer le danseur avant son spectacle. Cette pratique n'est pas obligatoire mais conseillée. L'horaire de la générale est accessible sur le lien ci-haut et elle se déroule à la salle de spectacle. Arrivez seulement 5-10 minutes avant l'heure indiquée sans le costume et les danseurs accompagnés par un seul parent.

SPECTACLES

Pour les spectacles, on vous demande d'arriver 30 minutes avant la représentation de votre enfant.

Une fois sur place, simplement s'assurer que votre enfant soit allé à la toilette avant de se rendre à la table des loges et qu'il porte son costume de danse complet. Assurez-vous de mettre bottes, manteaux et autres vêtements de votre enfant dans un sac réutilisable que vous garderez avec vous avant de vous rendre à la table des loges.

Une table sera à l'entrée des loges pour prendre la présence de l'enfant et l'accueillir. Un professeur accompagnera votre enfant à la loge pour rejoindre son groupe. Vous pourrez ainsi vous rendre dans la salle de spectacle pour prendre place à votre siège !

À la toute fin du spectacle, les enfants iront sur la scène pour la finale avec leur groupe et leurs professeurs. Vous pourrez ainsi aller les chercher directement sur la scène et quitter la salle de spectacle. Vous aurez en main tous leurs vêtements dans le sac réutilisable que vous aviez gardé avec vous dans la salle et vous serez prêts à quitter.

Si votre enfant participe à plus d'une représentation (exemple : 11h et 16h) et qu'il a 10 ans et moins, il ne pourra pas rester sur place entre les représentations. Les représentations sont environ 45-60 minutes sans entracte.

SESSION HIVER 2024

La session d'automne se termine le jeudi 30 novembre. La prochaine session au studio débutera dès le 26 janvier 2024 !

Les danseurs présents à la session d'automne ont leur place réservée pour la session d'hiver et l'horaire reste identique ! Il suffit de remplir votre inscription sur le site internet **d'ici le 1 janvier** pour confirmer votre retour sans quoi nous ne pouvons réserver leur place.